



Dépêche n° 693738

Social / RH - Protection sociale

Par: Sophie Alary - Publiée le 13/06/2023 à 14h38

[Lien dépêche](#)

🕒 5 min de lecture

4e année de médecine générale : les internes feront deux stages en ambulatoire et seront rémunérés jusqu'à 4 500 euros

En plein débat sur les déserts médicaux à l'Assemblée nationale ([lire sur AEF info](#)), François Braun, ministre de la Santé et de la Prévention, a annoncé le 12 juin 2023 que la 4e année du 3e cycle de médecine générale s'effectuera sous forme de stages durant lesquels la rémunération des futurs généralistes pourra atteindre un plafond de 4 500 euros net. À partir de la rentrée de septembre 2023, les nouveaux internes auront ainsi quatre ans d'internat à faire pour se former à la médecine générale au lieu de trois aujourd'hui.

Au total, dix années d'études sont désormais nécessaires pour devenir médecin généraliste depuis le vote de la quatrième année d'internat de médecine générale via la LFSS 2023 publiée le 24 décembre 2022 au Journal officiel ([lire sur AEF info](#)). Le 12 juin 2023, François Braun a donné des précisions sur la mise en œuvre de cette année supplémentaire dès la rentrée 2023 "pour que les étudiants abordent ces examens en pleine connaissance et puissent choisir avec confiance et détermination la spécialité de médecine générale".

L'annonce intervient alors que les ECN (épreuves classantes nationales) pour les étudiants en sixième année de médecine désirant accéder à l'internat débutent le 19 juin. Les syndicats étudiants s'étaient majoritairement exprimés contre cette réforme lors des concertations ([lire sur AEF info](#)), estimant le cursus déjà long.

La médecine générale reste la seule spécialité à ne compter que trois années d'internat. "Cette absence d'année de consolidation est une faiblesse dont nombre d'interlocuteurs nous ont dit qu'elle ne favorisait pas une sortie immédiate en fin de cursus", indique François Braun le 12 juin. Chaque année, 3 600 postes d'internes en médecine générale sont ouverts.

répondre aux besoins en santé des populations

Le gouvernement assigne un double objectif à cette quatrième année d'internat : d'une part, renforcer la formation et la professionnalisation des médecins généralistes ; d'autre part, répondre aux besoins de santé de la population, notamment dans les territoires isolés et les moins dotés en ressources.

"Couplée à la fin du numerus clausus en vigueur depuis 2019, cette réforme pédagogique constitue un tournant important pour la médecine générale et une nouvelle étape pour consolider l'organisation des soins primaires dans notre pays. Elle permettra enfin, à court terme, de renforcer significativement la réponse aux besoins de santé, partout en France",

souligne François Braun dans un communiqué publié lundi soir.

Une mission avait été confiée à la professeure Bach-Nga Pham, doyenne de la Faculté de médecine de Reims, au professeur Stéphane Oustric, président du Conseil de l'ordre des médecins de Haute-Garonne, au docteur Mathilde Renker, interne en médecine générale et au professeur Olivier Saint-Lary, président du Collège national des généralistes enseignants. Dans leur rapport publié lundi, ils font 25 propositions en grande partie reprises par François Braun et par Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

quatre niveaux de rémunération

La quatrième année d'internat sera composée de deux stages de six mois en ambulatoire dans un cabinet médical (le même, sauf cas particulier) et sous l'autorité d'un praticien agréé maître de stage universitaire (Pamsu). En pratique, selon le ministère, "tous les docteurs juniors de médecine générale bénéficieront d'un local dédié pour réaliser des consultations en autonomie supervisée dans un lieu où exercent un ou plusieurs médecins généralistes".

Les internes, "médecins juniors", considérés comme de véritables professionnels en début d'exercice, pourront gagner jusqu'à 4 500 euros nets, en fonction de quatre niveaux distincts de rémunération. En plus de la rémunération fixe que touchent déjà les internes, autour de 1 900 euros nets par mois, les médecins juniors seront rétribués pour leur participation, obligatoire, à la permanence de soins ambulatoires.

Le rapport recommandait "une mesure basée sur le volontariat" alors que 38 % des médecins généralistes participaient à la PDSA en 2021 (1), selon le Conseil national de l'ordre des médecins. "Nous ferons en sorte que les praticiens accueillants maîtres de stage puissent au moins être joignables si nécessaire", indique le cabinet de François Braun. À titre indicatif, la rémunération d'une astreinte d'une durée de référence de 12 heures est de 180 euros.

20 % de rétrocession d'honoraires

Au-delà, les internes pourront percevoir une rétrocession d'honoraires de 20 % du montant des actes qu'ils réaliseront - le rapport préconisait 25 % (2) et jusqu'à 30 % en zones sous denses, à condition qu'ils aient effectué au moins 10 consultations par jour et dans la limite d'un plafond de 30 consultations quotidiennes. "Les médecins juniors feront leurs propres consultations qui s'ajouteront à celles qu'effectuent déjà les praticiens qui les accueilleront, il n'y aura donc pas de perte de revenus pour ces derniers", assure l'entourage du ministre. Les futurs généralistes seront ainsi "confrontés à la réalité de l'exercice libéral ainsi qu'aux modalités très concrètes d'encaissement et de gestion d'honoraires".

Enfin, les médecins juniors auront droit à une indemnité d'environ 400 euros s'ils choisissent d'effectuer leurs stages en ZIP (zones d'intervention prioritaires) et en ZAC (zones d'actions complémentaires) en sous-densité de soignants. Ces zones couvrent, selon le rapport, environ 66 % de la population française. Aucune estimation n'est à ce stade communiquée quant au nombre de médecins juniors pouvant espérer atteindre le niveau de rémunération plafonné à 4 500 euros, l'entourage du ministre de la Santé espère "qu'ils seront une majorité".

mobiliser davantage de maîtres de stage

La maquette de formation du DES de médecine générale intègre deux autres changements notoires. Au cours des deuxième et troisième années d'internat seront inclus un stage en pédiatrie et un stage en gynécologie obstétrique, ainsi qu'un stage "libre" en fonction du projet professionnel du futur médecin généraliste. Un "fléchage préférentiel" autour de la santé de la mère et de l'enfant, des personnes âgées et de la santé mentale est toutefois prévu.

Un des enjeux clés de la réforme sera de former suffisamment de praticiens maîtres de stage universitaires : François Braun

visent 16 000 maîtres de stage formés fin 2026 (13 000 déjà formés au 1^{er} janvier 2023). Si le montant de l'indemnisation des Pamsu n'est pas indiqué, l'entourage du ministre précise qu'il s'agit surtout, les concernant, "de se faire aider et de préparer leur succession".

Le ministre de la Santé fait le pari que "l'engagement territorial va fonctionner" plutôt que d'engager des mesures de coercition que la grande majorité des organisations parties prenantes auditionnées dans le cadre du rapport avaient rejetées. Yaël Thomas, président de l'Anemf (Association nationale des étudiants en médecine de France), dénonce "une impréparation totale de la part du ministère" à une semaine des épreuves des étudiants de sixième année. L'association demande "a minima" un report de la mise en place de la quatrième année d'internat de médecine générale tant que les textes réglementaires n'auront pas été publiés".

AEF info est un **groupe de presse professionnelle numérique et organisateur d'évènements**. AEF info produit tous les jours une information de haute qualité qui mobilise une équipe de **80 journalistes** spécialisés permanents à Paris et en régions.

C'est un outil de travail, d'aide à la décision, d'information et de documentation utilisé tous les jours par plus de **20 000 professionnels et 2 000 organisations abonnées** (médias, institutions, collectivités territoriales, entreprises, fédérations, syndicats, associations).

5 SERVICES D'INFORMATION, 18 DOMAINES ET 2 HEBDOS

Les cinq services d'information spécialisés d'AEF info diffusent (Social RH, Enseignement Recherche, Développement durable, Habitat & urbanisme, Sécurité Globale) à leurs abonnés un service d'information continue par courrier électronique et via l'application mobile. Être abonné à ces services, c'est avoir l'assurance d'être informé rapidement, précisément et objectivement des faits essentiels.

[Cliquez ici pour tester gratuitement les services d'information AEF info](#)
